

Closing - Clôture  
Date : 2 Mars, 2018, 2 pm ET  
Date : March 2nd, 2018, 14h00,  
heure de l'est

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**PART I: GENERAL INFORMATION/CONDITIONS  
PARTIE I : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX/CONDITIONS**

---

**Title of project - Titre du projet**

2018 Annual Report on the Canadian Biopharmaceutical Sector

---

**Contracting Authority's address - Adresse de l'agent responsable du contrat**

Contracts and Materiel Management/Contrats et gestion du matériel  
Corporate Comptroller's Branch/Direction générale du contrôleur général  
Comptrollership & Administration Sector/Secteur de la fonction de contrôleur et de l'administration  
Innovation, Science and Economic Development Canada/Innovation, Sciences et Développement économique  
Canada  
235 Queen Street/ 235, rue Queen  
Bid Receiving Area / Aire de réception des soumissions  
Mail Scanning/Inspection du Courrier  
Room/Pièce S-143  
Level /Niveau S-1  
Ottawa, Ontario  
K1A 0H5

---

**Contracting Authority - Agent  
responsable du contrat**  
Anne McMartin

Backup/Remplaçant : Eric Leroux

**Telephone. No.**  
819-994-7648  
**No. de  
téléphone**  
819-994-7648

**Facsimile No.- No. de facsimile**  
613-994-0357  
**E-Mail/courriel:**  
Anne.McMartin@canada.ca

---

**Signature**

**Date**

---

---

## Table of content

### **Part I - GENERAL INFORMATION/CONDITIONS**

- 1.0 Instructions for Preparation & Submission of a Proposal
- 2.0 Terms & Conditions of Request for Proposal and Resulting Contract
- 3.0 Notice to Bidders
- 4.0 Enquiries - Solicitation Stage
- 5.0 Inspection
- 6.0 Rights of Canada
- 7.0 Sole Proposal - Price Support
- 8.0 Certification Requirements
- 9.0 T4A Supplementary Slip Requirement
- 10.0 Former Public Servants (FPS) in Receipt of a Pension
- 11.0 Payment
- 12.0 Basis of Selection
- 13.0 International Sanctions
- 14.0 Federal Contractors Programs for Employment Equity
- 15.0 Applicable Law

### **Part II - TERMS OF REFERENCE**

- 1.0 Purpose
- 2.0 Title of Project
- 3.0 Background
- 4.0 Project Requirements/Objectives
- 5.0 Scope of Work
- 6.0 Project Details
- 7.0 Management of the Project
- 8.0 Security
- 9.0 Evaluation Procedures
- 10.0 Mandatory Requirements
- 11.0 Point Rated Requirements
- 12.0 Financial Proposal
- 13.0 Contractor Selection Method
- 14.0 Financial Capability
- 15.0 Awarding of Contract
- 16.0 Basis for Ownership of Intellectual Property

### **Part III - CERTIFICATION REQUIREMENTS OF THIS RFP**

- 1.1 Acceptance of Conditions
- 1.2 Verification of Personnel
- 1.3 Former Public Servants (FPS)
- 1.4 Federal Contractors Program for Employment Equity

## Table des matières

### **Partie I - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX / CONDITIONS**

- 1.0 Directives pour la préparation et la présentation d'une proposition
- 2.0 Termes et conditions d'une demande de proposition et de tout marché subséquent
- 3.0 Avis aux soumissionnaires
- 4.0 Communications en période d'invitation
- 5.0 Inspection
- 6.0 Droits du Canada
- 7.0 Seule proposition reçue - support des prix
- 8.0 Exigences en matière de certificats
- 9.0 Exigence relative aux feuillets T4A supplémentaires
- 10.0 Anciens fonctionnaires qui touchent une pension
- 11.0 Paiement
- 12.0 Méthode de sélection
- 13.0 Sanctions internationales
- 14.0 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi
- 15.0 Lois applicables

### **Partie II - TERMES DE REFERENCE**

- 1.0 Objet
- 2.0 Titre du projet
- 3.0 Contexte
- 4.0 Exigences/objectifs du projet
- 5.0 Portée des travaux
- 6.0 Détails du projet
- 7.0 Gestion du projet
- 8.0 Sécurité
- 9.0 Procédures d'évaluation
- 10.0 Exigences obligatoires
- 11.0 Exigences cotées
- 12.0 Proposition financière
- 13.0 Méthode de sélection de l'entrepreneur
- 14.0 Capacité financière
- 15.0 Adjudication du contrat
- 16.0 Titre de propriété intellectuelle

### **PARTIE III - CERTIFICATS REQUIS DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE PROPOSITION**

- 1.1 Acceptation des conditions
- 1.2 Vérification du personnel
- 1.3 Anciens fonctionnaires
- 1.4 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi

You are invited to submit a proposal for the project named above.

## **1.0 INSTRUCTIONS FOR PREPARATION & SUBMISSION OF A PROPOSAL**

1.1 Bidders must prepare their proposal in three (3) separately bound sections as follows:

### **SECTION I - TECHNICAL PROPOSAL**

(with no reference to price)  
(1 original and 3 copies)

### **SECTION II - FINANCIAL PROPOSAL**

(1 original and 3 copies)

### **SECTION III - CERTIFICATIONS**

(1 original and 1 copy)

Note: Prices shall not appear in any other area of the proposal except in the Financial Proposal.

1.2 The proposal must be organized in an identical fashion to, and reference the same section, subsection, paragraph numbers and items, as the Request for Proposal (RFP) document of Part I, General Information/Conditions, Part II, Terms of Reference and Part III, Certifications, where applicable.

1.3 It is the responsibility of the Bidder to obtain clarification of the requirements contained herein, if necessary, prior to submitting a proposal.

1.4 It is essential that the elements contained in a proposal be stated in a clear and concise manner. Failure to provide complete information as requested will be to the Bidder's disadvantage.

1.5 The proposal must be properly completed and signed by the Bidder or by an authorized representative of the Bidder. In the event of a proposal submitted by a contractual joint venture, the proposal shall either be signed by all members of the joint venture or a statement shall be provided to the effect that the signatory represents all parties of the joint venture.

1.6 Where the supplier indicates "compliance" in the proposal, it should refer to the respective clauses of the RFP, of Part I, General Information/Conditions, Part II, Terms of Reference and Part III, Certifications.

1.7 Ensure that the label identified on the last page of part I appears on all the envelopes containing your proposal. Failure to do so may render the tender liable to disqualification.

Vous êtes invité à présenter une soumission pour le projet mentionné ci-haut.

## **1.0 DIRECTIVES POUR LA PRÉPARATION ET LA PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION**

1.1 Les soumissionnaires doivent préparer trois (3) sections distinctes:

### **SECTION I — PROPOSITION TECHNIQUE**

(sans référence au prix)  
(1 original et 3 copies)

### **SECTION II — PROPOSITION FINANCIÈRE**

(1 original et 3 copies)

### **SECTION III — CERTIFICATS**

(1 original et 1 copie)

Remarque : Les prix ne doivent être indiqués que dans la proposition financière.

1.2 La proposition doit être organisée de façon identique à la demande de proposition et se référer aux mêmes section, sous-section, paragraphes et items de la Partie I, Renseignements généraux/conditions, de la Partie II, Termes de référence et de la Partie III, Certificats de la demande de la proposition où il se doit.

1.3 Avant de présenter une proposition, le soumissionnaire doit obtenir des précisions quant aux exigences énoncées dans le présent document, au besoin.

1.4 Il est essentiel que les éléments contenus dans une proposition soient énoncés d'une façon claire et concise. S'il ne fournit pas des renseignements complets comme demandé, le soumissionnaire se mettra lui-même en position de désavantage.

1.5 La proposition doit être remplie et signée comme il se doit par le soumissionnaire ou par son représentant autorisé. S'il s'agit d'une proposition présentée par une coentreprise contractuelle, elle doit soit être signée par tous les membres de la coentreprise, ou l'on doit fournir une déclaration indiquant que le signataire représente toutes les parties de la coentreprise.

1.6 Lorsque le fournisseur indique dans sa proposition "qu'il se conforme", il doit également se référer aux clauses respectives de la Partie I, Renseignements généraux/conditions, de la Partie II, Termes de référence et de la Partie III, Certificats, de la demande de proposition.

1.7 Veuillez vous assurer que l'étiquette qui se trouve à la dernière page de la Partie I apparaît sur toutes les enveloppes contenant votre proposition. Si ces modalités ne sont pas respectées, la soumission pourra être rejetée.

1.8 Proposals submitted in response to this RFP will not be returned. There will be no payment by Canada for any costs incurred in the preparation and submission of proposals and Canada reserves the right to negotiate changes in the proposals or to cancel the requirement at any time.

## 2.0 TERMS AND CONDITIONS OF REQUEST FOR PROPOSAL AND RESULTING CONTRACT

2.1 Proposals received after the closing time and date shown will not be considered and will be returned unopened to the sender.

2.2 Payment will be made in Canadian funds unless otherwise specified

2.3 It is understood that your proposal will remain open for acceptance for a period of not less than ninety (90) days from the closing date of the RFP, unless otherwise indicated herein.

2.4 The price quoted is exclusive of GST/HST. GST/HST, to the extent applicable, will be incorporated into all invoices and progress claims for goods supplied or work performed and will be paid by Canada. The Bidder agrees to remit any GST/HST paid or due to Canada Customs & Revenue Agency. Bidder to provide GST/HST Registration Number.

2.5 The general conditions as set out in Industry Canada's General Conditions of a Service Contract will form part of and shall be incorporated into any and all work authorizations and the resulting contract(s). This document is available at the following website:  
[http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/eng/h\\_06661.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/eng/h_06661.html)

2.6 The Bidder's signature indicates acceptance of the terms and conditions governing the resulting contract and the Minister reserves the right to reject any proposal including any condition proposed by the Bidder that would not be, in the opinion of the Contracting Authority, in Canada's interest.

2.7 Whenever the words "shall", "must", "will" and "mandatory" appear in this document or any related document forming a part hereof, the item being described is a mandatory requirement.

The word "should" means an action that is preferred but not mandatory.

## 3.0 NOTICE TO BIDDERS

1.8 Les propositions présentées en réaction à la présente demande de proposition ne seront pas retournées. Le gouvernement du Canada ne remboursera aucuns des frais engagés pour la préparation et la présentation des propositions, et il se réserve le droit de négocier toute modification des propositions ou d'annuler une exigence en tout temps.

## 2.0 TERMES ET CONDITIONS D'UNE DEMANDE DE PROPOSITION ET DE TOUT MARCHÉ SUBSÉQUENT

2.1 Les soumissions reçues après la date et l'heure de clôture ne seront pas examinées et seront retournées au soumissionnaire sans avoir été ouvertes.

2.2 Le paiement sera effectué en monnaie canadienne sauf indication contraire.

2.3 Il est entendu que votre soumission demeurera valide pendant au moins quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de fermeture de la Demande de proposition, sauf indication contraire.

2.4 Le prix proposé ne comprend pas la TPS/TVH. La TPS/TVH, dans la mesure où elle s'applique, sera incluse dans toutes les factures et demandes de paiement partiel présentées pour des produits fournis ou un travail accompli et sera payée par le Canada. Le soumissionnaire convient de verser à l'Agence des douanes et du revenu du Canada tout montant payé ou dû au titre de la TPS/TVH. Le soumissionnaire doit nous faire parvenir son numéro d'enregistrement de TPS/TVH.

2.5 Les conditions générales figurant dans le document Conditions générales d'un contrat de service d'Industrie Canada feront partie de toute autorisation de travail et du(des) contrat(s) subséquent(s). Ce document est disponible sur le site suivant:  
[http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h\\_06661.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/h_06661.html)

2.6 Par sa signature, le soumissionnaire indique qu'il accepte les conditions qui régissent le contrat résultant. Le ministre se réserve le droit de rejeter toute proposition, y compris tout condition proposée par le soumissionnaire qui, selon l'agent responsable du contrat, n'est pas dans l'intérêt du Canada.

2.7 Lorsque les mots « doit », « doivent », « devra » ou « devront » apparaissent dans le document ou tout autre document faisant partie de ce document, les points décrits sont des exigences obligatoires.

Le mot « devrait » indique une action qui est un atout, mais qui n'est pas obligatoire

## 3.0 AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

The following terms and conditions may apply to this solicitation:

3.1 Bidders may be required to provide, prior to contract award, specific information with respect to their legal and financial status, and their technical capability to satisfy the requirement as stipulated in this solicitation.

3.2 a) For Canadian-based bidders, prices must be firm (in Canadian funds) with Canadian customs duties and excise taxes as applicable INCLUDED, and Goods and Services Tax (GST) or Harmonized Sales Tax (HST) as applicable, EXCLUDED.

b) For foreign-based bidders, prices must be firm (in Canadian funds) and EXCLUDE Canadian customs duties, excise taxes and GST or HST as applicable. CANADIAN CUSTOMS DUTIES AND EXCISE TAXES PAYABLE BY THE CONSIGNEE WILL BE ADDED, FOR EVALUATION PURPOSES ONLY, TO THE PRICES SUBMITTED BY FOREIGN-BASED BIDDERS.

3.3 Proposals will be assessed on an FOB destination basis.

3.4 Proposal documents and supporting information may be submitted in either English or French.

3.5 The contract term "Employment Equity" and any clause relating to international sanctions, if and when included in this document, apply to Canadian-based bidders only.

#### **4.0 ENQUIRIES - SOLICITATION STAGE**

4.1 To ensure the integrity of the competitive bid process, enquiries and other communications regarding the RFP, from the issue date of the solicitation up to the closing date, are to be directed ONLY to the contracting authority named on page one (1) of the RFP. Enquiries and other communications are NOT to be directed to any other government official(s). Failure to comply with this paragraph 6.1 may (for that reason alone) result in the disqualification of the proposal.

4.2 Enquiries must be IN WRITING.

Les conditions suivantes peuvent s'appliquer à la présente invitation :

3.1 Avant l'adjudication du contrat, les soumissionnaires peuvent être tenus de fournir de l'information précise quant à leurs statuts juridique et financier et à leur capacité technique de satisfaire aux exigences énoncées dans la présente invitation.

3.2 a) Les prix indiqués par les soumissionnaires canadiens doivent être fermes (en dollars canadiens) et INCLURE les droits de douane et d'accise canadiens applicables, et EXCLURE la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH), selon le cas.

b) Les prix indiqués par les soumissionnaires étrangers doivent être fermes (en dollars canadiens) et EXCLURE les droits de douane et d'accise et la TPS ou la TVH du Canada, selon le cas. LES DROITS DE DOUANE ET D'ACCISE DU CANADA PAYABLES PAR LE CONSIGNATAIRE SERONT AJOUTÉS, UNIQUEMENT AUX FINS D'ÉVALUATION, AUX PRIX INDICUÉS PAR LES SOUMISSIONNAIRES ÉTRANGERS.

3.3 Les propositions seront évaluées selon une formule franco destination.

3.4 Les documents de la proposition et les renseignements à l'appui peuvent être soumis en anglais ou en français.

3.5 Le terme contractuel « équité en matière d'emploi » et toute clause relative à des sanctions internationales inclus dans le présent document s'appliquent uniquement aux soumissionnaires canadiens.

#### **4.0 COMMUNICATIONS EN PÉRIODE D'INVITATION**

4.1 Afin d'assurer l'intégrité du processus d'appel à la concurrence, toutes les demandes de renseignements et autres communications relativement à cette invitation à soumissionner, de la date d'émission à la date de clôture, doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent responsable du contrat dont le nom figure à la page un (1) de l'invitation à soumissionner. Elles NE DOIVENT être adressées à aucun autre représentant du gouvernement. Le défaut de se conformer à la présente (pour cette raison uniquement) pourrait entraîner le rejet de la soumission.

4.2 Les demandes de renseignements doivent être présentées PAR ÉCRIT.

4.3 Enquiries must be received no less than five (5) *working days* prior to the RFP closing date to allow sufficient time to provide a response. Enquiries received after that time might not be answered prior to the RFP closing date.

4.4 To ensure consistency and quality of information provided to bidders with respect to significant enquiries received, and the replies to such enquiries, any information will be provided simultaneously to bidders to which this RFP has been sent, without revealing the sources of the enquiries.

4.5 Meetings will not be held with individual bidders prior to the closing date/time of this RFP.

## 5.0 INSPECTION

The services provided are subject to inspection and acceptance by the responsible Project Authority.

## 6.0 RIGHTS OF CANADA

Canada reserves the right to:

- a) reject any or all proposals received in response to this RFP;
- b) enter into negotiations with bidders on any or all aspects of their proposal;
- c) accept any proposal in whole or in part without prior negotiation;
- d) cancel and/or reissue this RFP at any time;
- e) award one or more contracts;
- f) retain all proposals submitted in response to this RFP.

## 7.0 SOLE PROPOSAL - PRICE SUPPORT

In the event that the Bidder's proposal is the sole proposal received, Canada may request one or more of the following as acceptable price support:

4.3 Les demandes de renseignements doivent être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de la DP afin qu'il soit possible d'y répondre en temps opportun. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre avant la date de clôture de la DP.

4.4 Afin que tous les soumissionnaires reçoivent la même information et que celle-ci soit de qualité égale, les demandes de renseignements importantes reçues, ainsi que les réponses à ces demandes, seront fournies simultanément à toutes les entreprises qui auront reçu la DP, sans toutefois que le nom de l'auteur soit mentionné.

4.5 Il n'y aura pas de rencontres avec aucun des soumissionnaires avant la date et l'heure fixées pour la clôture de cette DP.

## 5.0 INSPECTION

Les services fournis sont assujettis à l'inspection et à l'acceptation du chargé de projet responsable du présent document.

## 6.0 DROITS DU CANADA

Le Canada se réserve le droit :

- a) de rejeter l'une quelconque ou la totalité des propositions déposées pour donner suite à cette DDP;
- b) négocier, avec un ou plusieurs soumissionnaires, l'un quelconque ou la totalité des aspects de leur proposition;
- c) d'accepter toute proposition intégralement ou en partie sans négociation préalable;
- d) d'annuler ou de publier à nouveau la présente demande à n'importe quel moment;
- e) d'adjuger un ou plusieurs contrats;
- f) de conserver toutes les propositions déposées pour donner suite à cette DDP.

## 7.0 SEULE PROPOSITION REÇUE - SUPPORT DES PRIX

Si la proposition du soumissionnaire est la seule reçue, le Canada peut exiger que le soumissionnaire présente un document de soutien des prix contenant les renseignements suivants :

- a) a current published price list indicating the percentage discount available to the Government of Canada; and/or
- b) copy of paid invoices for like services performed for other customers; and/or
- c) a price certification statement; and/or
- d) any other supporting documentation as requested.

## **8.0 CERTIFICATION REQUIREMENTS**

8.1 In order to be awarded a contract, the certifications attached in Part III are required. Canada shall declare a proposal non-responsive if the certifications are not submitted or completed as required.

8.2 Compliance with the certifications the Bidder provides to Canada is subject to verification by Canada during the proposal evaluation period (prior to contract award) and after contract award.

8.3 In the event that the Contractor does not comply with any certification or that it is determined that any certification made by the Contractor in its proposal is untrue, whether made knowingly or unknowingly, the Minister shall have the right, pursuant to the default provisions of the Contract, to terminate the Contract for default.

## **9.0 T4A SUPPLEMENTARY SLIP REQUIREMENT**

Pursuant to paragraph 221(1d) of the Income Tax Act, payments made by departments and agencies under applicable services contracts (including contracts involving a mix of goods and services) must be reported on a T4A Supplementary Slip. To enable client departments and agencies to comply with the requirement, contractors are required to provide information as to their legal name and status, business number, and/or Social Insurance Number or other identifying supplier information as applicable along with a certification as to the completeness and accuracy of the information.

## **10.0 FORMER PUBLIC SERVANTS (FPS) IN RECEIPT OF A PENSION**

A FPS in receipt of a pension may not compete for a requirement that exceeds \$100,000 including expenses and GST/HST. Reference, Part III, Section 1.3, Former Public Servants.

## **11.0 PAYMENT**

- a) la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au gouvernement du Canada;
- b) une copie des factures payées pour des services semblables rendus à d'autres clients; et (ou)
- c) une attestation des prix, et (ou)
- d) toutes autres pièces justificatives telles que demandées.

## **8.0 EXIGENCES EN MATIÈRE DE CERTIFICATS**

8.1 Pour obtenir un contrat, le soumissionnaire doit joindre à la Partie III les certificats requis. Le Canada déclarera une proposition irrecevable si les certificats ne sont pas soumis ou remplis comme on l'exige.

8.2 Au cours de la période d'évaluation des propositions (avant l'adjudication du contrat) et après l'adjudication du contrat, le Canada peut vérifier si le soumissionnaire s'est conformé aux certificats.

8.3 Si l'entrepreneur n'est pas conforme à un certificat ou que l'on détermine que l'entrepreneur a fourni dans sa proposition un faux certificat, que ce soit sciemment ou involontairement, le ministre peut, conformément aux clauses d'inexécution du contrat, résilier le contrat pour cause d'inexécution.

## **9.0 EXIGENCE RELATIVE AUX FEUILLETS T4A SUPPLÉMENTAIRES**

Conformément à l'alinéa 221 (1) d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les ministères et organismes sont tenus de déclarer, à l'aide du feuillet T4-A supplémentaire, les paiements contractuels versés aux entrepreneurs en vertu de marchés de services pertinents (y compris les marchés composés de biens et de services). Afin de permettre aux ministères-clients et organismes de se conformer à cette exigence, les entrepreneurs sont tenus de fournir des renseignements quant à leur dénomination sociale et à leur statut juridique, numéro d'entreprise ou numéro d'assurance sociale ou autre identificateur unique au fournisseur, le cas échéant, ainsi qu'une attestation à l'effet qu'ils sont corrects et complets.

## **10.0 ANCIENS FONCTIONNAIRES QUI TOUCHENT UNE PENSION**

Un ancien fonctionnaire qui touche une pension ne peut poser sa candidature à un marché qui dépasse 100 000 \$, y compris les dépenses et la TPS/TVH. Référence: Partie III, section 1.3, Anciens fonctionnaires.

## **11.0 PAIEMENT**



11.1 One of the following basis and method of payment will be selected for this RFP based on the work requirement. The chosen methods are identified in Part II, Terms of Reference, Section 12, Financial Proposal.

11.2 Basis of Payment - GST/HST Extra

- firm or fixed price
- fixed time rate
- cost reimbursable
  - per diem, or
  - ceiling price

11.3 Method of Payment - GST/HST Extra

- payment on delivery and acceptance, or
- progress payments

Standard Acquisition Clauses and Conditions Manual

All instructions, general terms, conditions and clauses identified herein by title, number and date are set out in the Standard Acquisition Clauses and Conditions (SACC) Manual, issued by Public Works and Government Services Canada (PWGSC), available at the following PWGSC Web site:

<http://sacc.pwgsc.gc.ca/sacc/>

**R2410T 2012-07-16  
GENERAL INSTRUCTIONS TO BIDDERS**

**2010C 2012-07-16  
GENERAL CONDITIONS - SERVICES (MEDIUM  
COMPLEXITY)**

**C3010T 2010-01-11  
EXCHANGE RATE FLUCTUATIONS**

**12.0 BASIS OF SELECTION**

It is understood by the parties submitting proposals that, to be considered valid, a proposal must meet all mandatory requirements specified herein. The proposals not meeting all of the mandatory requirements will be given no further consideration.

**13.0 INTERNATIONAL SANCTIONS**

Persons in Canada, and Canadians outside of Canada, are bound by economic sanctions imposed by Canada. As a result, the Government of Canada cannot accept delivery of goods or services that originate, either directly or indirectly, from the countries or persons subject to economic sanctions.

11.1 On choisira l'une des bases et des modalités de paiement suivantes pour la présente demande de proposition en fonction du marché. Les méthodes choisies seront indiquées dans la Partie II, Termes de référence, section 12, Proposition financière.

11.2 Base de paiement — TPS/TVH en sus

- prix ferme ou fixes
- tarif horaire fixe
- coûts remboursables
  - tarif journalier, ou
  - prix plafond

11.3 Modalités de paiement — TPS/TVH en sus

- paiement sur livraison et acceptation, ou
- acomptes.

Clauses et conditions uniformisées d'achat

Toutes les directives, expressions générales, conditions et causes indiquées dans les présentes par un titre, un numéro et une date sont établies dans les *Clauses et conditions uniformisées d'achat* (CCUA) publiées par Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC), que l'on peut consulter dans le site Web de TPSGC suivant :

<http://sacc.pwgsc.gc.ca/sacc/>

**R2410T 2012-07-16  
INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX  
SOUSSIONNAIRES**

**2010C 2012-07-16  
CONDITIONS GÉNÉRALES - SERVICES (COMPLEXITÉ  
MOYENNE)**

**C3010T 2010-01-11  
FLUCTUATIONS DU TAUX DE CHANGE**

**12.0 MÉTHODE DE SÉLECTION**

Les parties qui soumettent une proposition comprennent que, pour que leur soumission soit valide, elle doit satisfaire à toutes les exigences obligatoires précisées dans le présent document. Les propositions qui ne satisfont pas à toutes les exigences obligatoires ne seront pas retenues.

**13.0 SANCTIONS INTERNATIONALES**

Les personnes au Canada et les Canadiens à l'étranger sont liés par les sanctions économiques imposées par le Canada. En conséquence, le gouvernement du Canada ne peut accepter la livraison d'aucun bien ou service provenant, directement ou indirectement, d'un ou de plusieurs pays assujettis aux sanctions économiques.

Details on existing sanctions can be found at:

<http://www.international.gc.ca/trade/sanctions-e.asp>

It is a condition of the resulting contract that the Contractor not supply to the Government of Canada any goods or services which are subject to economic sanctions.

By law, the Contractor must comply with changes to the regulations imposed during the life of the Contract. During the performance of the Contract, should the imposition of sanctions against a country

or person or the addition of a good or service to the list of sanctioned goods or services cause an impossibility of performance for the Contractor, the situation will be treated by the Parties as a force majeure. The Contractor shall forthwith inform Canada of the situation; the procedures applicable to force majeure shall then apply.

#### **14.0 FEDERAL CONTRACTORS PROGRAM FOR EMPLOYMENT EQUITY**

14.1 Non-federally regulated employers with a resident workforce in Canada of 100 or more employees bidding on a contract of \$200,000 or more must certify their commitment to implement employment equity according to the criteria of the Federal Contractors Program.

#### **15.0 APPLICABLE LAW**

15.1 The Contract shall be interpreted and governed, and the relations between the Parties, determined by the laws in force in Ontario.

15.2 Bidders may, at their discretion, substitute the applicable laws of a Canadian province or territory of their choice without affecting the validity of their proposal, by deleting the Canadian province or territory specified and inserting the Canadian province or territory of their choice. If no change is made, it acknowledges the applicable law specified is acceptable to the Bidder.

Les détails relatifs aux sanctions actuellement en vigueur peuvent être vus à l'adresse suivante :

<http://www.international.gc.ca/trade/sanctions-fr.asp>

Une condition essentielle au marché subséquent est que l'entrepreneur ne fournisse pas au gouvernement canadien un bien ou un service assujetti aux sanctions économiques.

Conformément au règlement en vigueur, l'entrepreneur devra respecter tout changement apporté aux sanctions imposées durant la période du contrat. Lors de l'exécution du contrat, si l'imposition de sanctions contre un pays ou une personne ou l'ajout d'un bien ou service à la liste des biens et services devait empêcher l'entrepreneur de satisfaire à la totalité ou à une partie de ses obligations, l'entrepreneur pourra invoquer la force majeure. L'entrepreneur devra informer le Canada immédiatement de la situation; les procédures établies pour la force majeure s'appliqueront alors.

#### **14.0 PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI**

14.1 Les employeurs non assujettis à la législation fédérale dont l'effectif au Canada compte plus de 100 employés qui soumissionnent dans le cadre d'un marché de 200 000 \$ ou plus doivent certifier qu'ils s'engagent à respecter les principes de l'équité en matière d'emploi conformément aux critères du Programme de contrats fédéraux.

#### **15.0 LOIS APPLICABLES**

15.1 Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

15.2 Les soumissionnaires peuvent, à leur discrétion, remplacer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix sans changer la validité de leur proposition, en remplaçant la province ou le territoire canadien précisé par la province ou le territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est apporté, le soumissionnaire reconnaît qu'il accepte les lois applicables précisées.

**THIS SHEET MUST BE USED AS A LABEL ON ALL THE ENVELOPES CONTAINING YOUR PROPOSAL:**  
**CETTE PAGE DOIT SERVIR D'ÉTIQUETTE SUR CHACUNE DES ENVELOPPES CONTENANT VOTRE**  
**SOUSSION**

---

**Innovation, Science and Economic Development Canada/Innovation,  
Sciences et Développement économique Canada  
CONTRACTS & MATERIEL MANAGEMENT/  
CONTRATS ET GESTION DU MATÉRIEL**

**Anne McMartin  
235 QUEEN STREET/235, RUE QUEEN  
BID RECEIVING AREA/AIRE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS  
MAIL SCANNING/INSPECTION DU COURRIER, ROOM/PIÈCE S-143,  
LEVEL/NIVEAU S-1  
OTTAWA, ONTARIO  
K1A 0H5**

**RFP # IC401710  
CLOSING DATE/DATE DE CLÔTURE  
March 2nd, 2018 / Le 2 mars, 2018  
2:00 pm Eastern Time/ 14 h, heure de l'Est**

**FROM/DE: COMPANY NAME/NOM DE L'ENTREPRISE**

## **Part II: Terms of Reference**

### **1.0 PURPOSE**

The department of Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED) requires services to provide an updated list of Canadian biopharmaceutical companies and perform a pipeline and sector analysis. The services will be required for a period commencing from contract award to May 18<sup>th</sup>, 2018.

### **2.0 TITLE OF PROJECT**

**2018 Annual Report on the Canadian Biopharmaceutical Sector**

### **3.0 BACKGROUND**

In Budget 2017, the Government of Canada announced a new vision for Canada's economy as a global leader in innovation, anchored by the Innovation and Skills Plan. ISED develops and implements policies and initiatives to improve conditions for investment, enhance Canada's innovation performance, increase Canada's share of global trade and build a fair, efficient and competitive marketplace. To this end, ISED gathers and analyses sectoral and business intelligence to develop and implement evidence-based policies and programs related to regulatory issues, business development, financing, and investment attraction. These efforts contribute to commercialization of new technologies, skill development, more competitive industries, and increased trade and investment.

The life sciences sector is composed of companies developing and manufacturing innovative medicines, generic pharmaceuticals, health technologies and over-the-counter health products. The sector is made up of a number of sub-sectors that service different market segments, including brand-name pharmaceutical companies, generic drug firms, biopharmaceutical and medical device enterprises of all sizes and contract service providers (CSPs).

The Life Science Industries Directorate (LSID) part of the Manufacturing and Life Sciences Branch (MLSB) of ISED requires an annual and comprehensive report on the product pipeline and key indicators relating to the Canadian biopharmaceutical sector. LSID has been contracting such a report over the previous years.

### **4.0 PROJECT REQUIREMENTS/OBJECTIVES**

The project will fully research, analyse, assess and report on the Canadian biopharmaceutical sector. The objective of this project is to prepare an analytical report that provides comprehensive information and data on the Canadian biopharmaceutical sector for the reporting period (January 2017 to May 2018), with a focus on the product pipeline and key indicators and the factors that are impacting the sector.

Overall findings will enhance the branch's sector knowledge and inform its policy analysis. A summary of the report will be made publicly available online and shared with interested government organisations and other stakeholders.

We have established the definition of a biopharmaceutical Small and Medium Enterprise (SME) to be an entity that is publicly or privately owned that:

- a. Is using technology/services in research and development for the creation of intellectual property that leads to patented biopharmaceutical products designed to treat disease; and,
- b. Has (or plans to have) one or more candidate drug products under development, that at the research, pre-clinical or clinical phase, in their portfolio.

To be included in the pipeline analysis, a biopharmaceutical SME should be domiciled in Canada, however, the SME may have offices, but not a head office, in other jurisdictions since a company often needs to locally manage clinical trials being conducted in various countries.

## **5.0 SCOPE OF WORK**

The Contractor's starting point will be to provide an updated list of Canadian biopharmaceutical companies, as developed in the previous Annual Review 2016, for review and comment. The listing will identify:

- New Company formations in the sector during the period
- Companies that have ceased operations or moved out of Canada
- Companies that have been acquired by Canadian or non-Canadian entities
- Number of employees in Canada

This updated list will be the basis and focus of the pipeline and the sector analysis.

For the preparation of the report, the Contractor will undertake research and analyze information and data on the Canadian biopharmaceutical sector for the reporting period from January 2017 up until May 2018. The Contractor is expected to conduct a trends analysis of the sections identified below in order to illustrate the general direction in which the sector is headed.

The scope of work will include the following sections:

- Current state of the Canadian biopharmaceutical Sector:
  - This encompasses the number of companies, type of ownership, location, regional distribution, financial health of public companies, and status of private companies;
  - This section will also include a trends analysis on the Canadian biopharmaceutical sector in comparison to the U.S. and Europe. This will include an overview of the support programs/incentives for biopharmaceutical companies that exist in other jurisdictions.
- Financing Environment
  - The Contractor will provide an overview of the cost structure of the different clinical phases in order to put into context the funding requirements of the biopharmaceutical companies in the sector.
  - The type of information provided under this section will include:
    - Total amount raised over reporting period;
    - Type of funding: common stock, preferred stock, options, debt, convertible debt, bonds, grants, contributions, etc.;
    - Sources of funding: private placement, venture capital, corporate venture capital, bank, government, initial public offerings, secondary public offerings, collaborative arrangements, alliances, angel investors, etc.;
    - Origin of funding: Canadian, American, European, etc.;
    - In addition to the amount of market capitalization of public companies, the amount of public companies' cash-on-hand will be tabulated to provide an insight into each company's capital sustainability; and,
    - An analytical perspective on the financing environment for companies in the sector (i.e. is there a real shortage in financing and if so, how much is needed, what is the evidence to support this, the impact on companies).
- Mergers and Acquisitions (M&A)
  - The report will tabulate any M&A transactions that have involved Canadian biopharmaceutical companies during the reporting period.
- Collaborations and Partnerships
  - After listing the details of the most recent research collaborations and partnerships between biopharmaceuticals SMEs and global pharmaceutical companies and/or academia, the Contractor will provide a summary table on partnered and non-partnered pipeline products; identifying the partner and type of collaboration/partnership, therapeutic indication of the pipeline product and breakdown of the type of product in development, e.g. small molecules, vaccines, types of biologics, and others (if relevant).

- Pipeline Analysis
  - This section will include a list of the biopharmaceutical products under development in the sector in Canada. This will include identifying each company's therapeutic indication categories (drugs, vaccines, diagnostics, drug delivery mechanisms, other therapies), the stage of development of each drug candidate (Research, Preclinical, Phase I, Phase II, Phase III, through to Market);
  - The pipeline analysis will encompass a description of the state of the pipeline and a trends analysis of the progression for the products over the past years;
  - Products under development will follow the therapeutic area categorisation as identified by the Pharmaceutical Research and Manufacturers of America (PhRMA) and include:
    1. Autoimmune disorders
    2. Blood disorders
    3. Cancer/related conditions
    4. Cardiovascular disease
    5. Diabetes
    6. Digestive disorders
    7. Immunology
    8. Infectious diseases
    9. Musculoskeletal conditions
    10. Neurologic disorders
    11. Respiratory diseases
    12. Skin diseases
    13. Other diseases

PhRMA also classifies product candidates by the following scientific approaches, including:

1. Cell Therapy
  2. Gene Therapy
  3. Monoclonal Antibodies
  4. DNA and RNA therapeutics
- Biomanufacturing Assets
    - The report will include information on the Biomanufacturing assets in the sector, including discussion/insights into new technology adoption being leveraged by the sector, mammalian cell biomanufacturing and capacity (i.e., information on the number of companies using mammalian cell biomanufacturing and the number of products in the pipeline requiring this capacity).
    - The Report will also assess the expected demand for bio-manufacturing in the short/long term, available manufacturing capacity, and the size/impact of foreign contracting for biomanufacturing.
  - The report will also highlight the R&D/product candidates/manufacturing being conducted by foreign companies operating in the Canadian life sciences sector.
  - The report will also assess any gaps and needs in the skills and talent related to the Canadian Biopharmaceutical Sector.
    - ANNEX: This section will provide details on:
      - Biopharmaceutical companies by description, location, therapeutic indication, etc.

## **6.0 PROJECT DETAILS**

**Deliverable #1** – On or before March 16, 2018: a comprehensive list of companies comprising the Canadian biopharmaceutical population will be provided for review.

**Deliverable #2** – On or before March 30, 2018: Draft report. It will serve to assess the orientation and progress on the work. The draft report will be a Microsoft Word file sent by e-mail.

**Deliverable #3** – On April 30, 2018: Final report in a Microsoft Word file (plus associated Excel files) sent by e-mail.

**Deliverable #4** – After delivery of the final report and before May 18, 2018: power point presentation of results of the analysis delivered by the Contractor.

The Contractor must submit a Work Plan. All deliverables will be subject to MLSB's Project Steering Committee's approval. The Committee will have at least five (5) business days to review the deliverables and provide comments.

The requirements of each deliverables shall be brought in on time, on budget, and of an acceptable quality including, but not limited to, the following aspects:

- After the signing of the contract, the Contractor will be required to discuss the project with the Project Steering Committee to clarify ambiguities and obtain input on the expected work and deliverables.
- The Contractor will be required to submit all deliverables in the appropriate format to the Project Steering Committee before their respective due dates.
- The Contractor will present a final report and presentation deck to an audience selected by the Project Steering Committee at MLSB in Ottawa, Ontario, Canada.
- The Project Steering Committee will provide feedback on the Contractor's deliverables and the Contractor will then make appropriate changes to reflect the input and feedback.

## **7.0 MANAGEMENT OF THE PROJECT**

### 7.1 Tasks

The contractor will conduct qualitative and quantitative market research on the biopharmaceutical sector. Components of the market research work will include the following:

- Discussing with the Branch's Project Steering Committee to agree on desired outcomes and methodology;
- Review information to be supplied by ISED;
- Research information and data;
- Consult stakeholders and experts; and,
- Conduct analysis of sector data and information.

The contractor will make use of databases and publications, and draw on his/her own expertise, evidence and data to provide suitable analysis and business intelligence.

To this end, the contractor will undertake the following tasks:

1. Develop a detailed work plan, including all the required deliverables and associated timelines, for review and approval by ISED. The Contractor will recommend a methodology to the Project Steering Committee to reach the objectives of the statement of work. The Contractor will make changes to the proposed methodology based upon comments of the Project Steering Committee, and implement the methodology approved by the Project Steering Committee.
2. Perform a literature review to fulfil the objectives of this statement of work, as well as to inform and analyse the themes outlined in the scope of work.
3. Develop a fact-finding process to obtain data and information from stakeholders and experts, including the development of a list of companies to be included in the pipeline analysis.
4. Prepare a draft report summarizing the findings from tasks 1,2,3 based on sound analysis, and submit for approval to the Project Steering Committee. Draft and final reports must be reviewed and receive approval from the Project Authority. Draft and final reports must follow the following criteria:
  - Reports must be formatted in Microsoft Word.
  - Reports must include tables, figures and infographics to facilitate the reading and understanding.
  - Reports must include a table of contents, list of tables and figures, and a list of acronyms.
  - All tables, figures and graphics must be numbered by order and titled.
  - All graphics must be available in their original format in Microsoft Excel.

- All graphics imported into Microsoft Word from Microsoft Excel must be imported in jpg format (e.g. grouped and saved as a picture in Microsoft Excel). Any changes to graphics will be done in their original format in Microsoft Excel and then reimported in jpg format to Microsoft Word as required.
  - The document title and page numbers must appear on each page.
  - Acronyms must be fully spelt out the first time they are used with the acronym in parenthesis.
5. Prepare a draft presentation deck and a final presentation deck based on the approved final report. Draft and final presentation decks must be reviewed and receive approval from the Project Steering Committee.
  6. Conduct a presentation of the final deck to the Project Steering Committee and stakeholders in Ottawa.
  7. Throughout the span of the project, the Contractor will participate in conference calls with the Project Steering Committee highlighting up-to-date progress made, key findings, issues, difficulties encountered and related solutions.

The Contractor may propose a different task structure after discussion with, and to the satisfaction and approval of the Project Steering Committee.

## 7.2 Methodology

The Contractor will make recommendations on research design (methodology and approach). The Contractor will also leverage modern research tools, such as exploratory data analytics, predictive modelling or data visualizing, as part of efforts to conduct the necessary research and gather data. The contractor will also identify any other data gaps in the sector and propose ways to acquire this data.

In the report, the Contractor will identify tools and databases that were used to carry out the work, and will adequately document the methodology used in performing the analysis in a separate section.

## 7.3 Consultations

The Contractor will work in consultation with a Project Steering Committee comprised of analysts from LSID. Throughout the duration of this project, the Contractor will be required to obtain guidance and feedback from the Project Steering Committee.

The Contractor will conduct the work in consultation with appropriate subject matter experts, including in-house or external advisors with specific technical or sectoral expertise.

## 7.4 Contractor Obligations

The Contractor must establish a single point of contact to receive time-sensitive requests, feedback, etc.

## 7.5 Work Location

The work will take place at the Contractor's place of work.

## 7.6 Travel

The contractor will not be required to travel to undertake and complete the work, except when the Contractor is expected to come to Ottawa for the final deck presentation. Therefore, no travel or living expenses will be reimbursed under the resulting contract.

## 7.7 Official Languages

All communication and deliverables provided by the Contractor must be delivered in English.

## 7.8 Period of Contract

The contract period is from date of contract award until May 18, 2018. The Contractor must plan the work accordingly and allow sufficient resources to finish the work by May 18, 2018 as the contract will not be extended.



## **8.0 SECURITY**

There is no security requirement for this contract.

## **9.0 EVALUATION PROCEDURES**

9.1 Proposals will be evaluated in three separate steps as follows:

a) evaluation of the technical and financial Mandatory Requirements as listed in Section 10.0 below. Only proposals meeting all of the Mandatory Requirements will advance to Step b);

b) evaluation of the technical rated requirements as listed in Section 11.0 below. Only proposals meeting all of the rated technical requirements will advance to Step c);

c) evaluation of the financial rated requirements as listed in Section 12.0 below.

**Note:** ISED may choose to terminate the evaluation of any proposal upon the first findings of non-compliance with a mandatory requirement or upon the first finding where a proposal fails to meet a minimum score for a rated requirement.

9.2 An evaluation team composed of representatives of ISED will evaluate the proposals.

The evaluation team reserves the right but is not obliged to perform any of the following:

a) seek clarification or verify any or all information provided by the Bidder with respect to this RFP;

b) contact any or all of the references supplied and to interview, at the sole costs of the Bidder, the Bidder and/or any or all of the resources proposed by the Bidder to fulfil the requirement, at ISED in Ottawa, Ontario, on 48 hours notice, to verify and validate any information or data submitted by the Bidder.

## **10.0 MANDATORY REQUIREMENTS**

To be considered responsive, a proposal must meet all of the mandatory requirements of this solicitation. Proposals not meeting all of the mandatory requirements will be given no further consideration. ISED may decide to terminate the evaluation upon the first non-compliance of a mandatory requirement.

<b>RFP Reference</b>	<b>Requirement(Bidder's proposal should repeat exactly as defined in the RFP)</b>	<b>Referenced Section/Page in Bidder's Proposal</b>
10.1	<p><b><u>Work Plan</u></b></p> <p>Bidder must provide a detailed work plan and schedule for the deliverables (section 6.0) required for the completion of the work as described in the RFP and deliver the results expected from the RFP on time and budget.</p> <p>The Bidder should outline an overall approach and methodology, including project scope, objectives, definitions and sources, which meet the requirements of the project.</p>	

10.2	<p><b><u>Company/Bidder Experience</u></b></p> <p>The Bidder must demonstrate that the proposed resource has a minimum of 5 years of demonstrated experience and knowledge, specific to the Life Sciences Sector in Canada.</p>	
10.3	<p><b><u>Data Collection, Research and Analysis</u></b></p> <p>The Bidder must have experience within the past (3) years in conducting research and analysis on the Canadian life sciences sector; specifically, tracking and documenting the Canadian biopharmaceutical population (identifying company profile, therapeutic indications and pipeline status), financing environment, partnerships landscape and comparative analysis to other jurisdictions, such as the US and EU.</p> <p>The Bidder is to provide four (4) projects demonstrating this experience (including the executive summary and final report).</p> <p>For each project, the Bidder should include the project title, scope of the work, date, value of the contract, and client.</p>	
10.4	<p>Certification: Bidders must complete, sign &amp; return the certification forms as indicated in Part III, Certification Requirements of this RFP</p>	
10.5	<p>Cost – (Not to exceed \$25,000.00, plus HST). Provide full cost breakdown as per Section 12.0 below, Financial Proposal</p>	
10.6	<p>The financial proposal must be submitted as a separate document to the technical proposal (<b>NO FINANCIAL INFORMATION FROM THE FINANCIAL PROPOSAL MAY APPEAR IN THE TECHNICAL PROPOSAL</b>).</p>	

**11.0 POINT RATED REQUIREMENTS**

In order to qualify for the rating process, proposals **MUST** respond to the following rated requirements **IN THE ORDER SHOWN** and **MUST** include the referenced Section/Page in the Bidder's proposal. Any proposal which fails to achieve the required minimum score for any rated item will be eliminated from further consideration. In addition, to be further evaluated, the bidder's proposal must achieve an overall minimum technical rating of 70%. ISED may decide to terminate the evaluation upon the first non-compliance of a rated requirement.

RFP Reference	Requirement (bidder's proposal should repeat exactly as defined in RFP)	Points		Referenced Section/Page in Bidder's Proposal
		Max.	Min.	
	<b>Technical Rating</b>			
11.1	<p><b>Work Plan</b></p> <p>The Bidder's work plan should describe:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Overview of the project scope (objectives, methodology, definitions, sources), breakdown of project-related tasks, plans for project communications, plans for ensuring project quality, timeline for completion.</li> </ul> <p>30 points: All items are included in the work plan. Project scope is well defined. Tasks and timelines are well aligned.</p> <p>20 points: Most items are included in the work plan. Tasks and timelines are somewhat aligned. Project scope is well defined.</p> <p>10 points: Tasks and/or timelines are not fully defined. Project scope is not well defined and does not include all necessary items.</p>	30	10	
11.2	<p><b>Company/Bidder Experience</b></p> <p>The Bidder should demonstrate that the proposed resource has a minimum of 10 years of demonstrated experience and knowledge, specific to producing reports on the Life Sciences Sector in Canada.</p> <p><b>30 points: 13 to 15 years of experience</b></p> <p><b>20 points: 11 to 12 years of experience</b></p> <p><b>10 points: 10 years of experience</b></p>	30	10	

11.3	<p><b>Data Research, Collection and Analysis</b></p> <p>The Bidder should have experience within the past (5) years in conducting research and analysis on the Canadian life sciences sector; specifically, tracking and documenting the Canadian biopharmaceutical population (identifying company profile, therapeutic indications and pipeline status), financing environment, partnerships landscape and comparative analysis to other jurisdictions, such as the US and EU.</p> <p>The Bidder is to provide minimum four (4) projects demonstrating this experience.</p> <p>For each project, the Bidder should include the project title, scope of the work, date, value of the contract, and client.</p> <p><b>30 points: 10 project or more</b>  <b>20 points: 5 to 9 projects</b>  <b>10 points: 4 projects</b></p>	30	10	
	Total maximum technical points	90 X 70%		Overall minimum points required: 63

## **12.0 FINANCIAL PROPOSAL**

The total cost of the project must not exceed \$25,000.00 (plus HST), including travel and other expenses. Proposals costing more will be rejected, and will not be evaluated.

The financial proposal is to be submitted as a separate package to the technical proposal, and will be assessed only if the bidder's proposal meets all the technical and financial mandatory requirements, meets the minimum score for each point rated requirement and receives a **MINIMUM OF 70 PERCENT** on the overall rated evaluation criteria.

### Note:

\*ISED may choose to terminate the evaluation upon the first finding of non-compliance.

No points are awarded for the mandatory requirements, but each one must be met in order for the bidder's proposal to receive consideration and points for the rated evaluation criteria.

12.1 Basis of Payment:

The Bidder's financial proposal must include a firm or fixed price for this project, GST/HST extra. Costs in the proposal must be broken down as follows:

Personnel costs:

- indicate number of work days for each team member;
- indicate the daily rates charged for each member; and,
- all other expenses

Optional extension period: Failure to provide the per diem rate for the extension year(s) will be considered the same as for the first year.

**Financial Rating**

12.2	<i>Price *(average of all per diem proposed)</i>		<i>Points:</i>
------	--	--	----------------

12.3 Method of Payment - Resulting Contract

Progress payments:

**Deliverable #1 (\$3,500 plus HST)** – On or before March 16, 2018: a comprehensive list of companies comprising the Canadian biopharmaceutical population will be provided for review.

**Deliverable #2 (\$13,500 plus HST)** – On or before March 30, 2018: Draft report. It will serve to assess the orientation and progress on the work. The draft report will be a Microsoft Word file sent by e-mail.

**Deliverable #3 (\$5,500 plus HST)** – On or before April 27, 2018: Final report in a Microsoft Word file (plus associated Excel files) sent by e-mail.

**Deliverable #4 (\$2,500 plus HST)** – After delivery of the final report and before May 18, 2018: power point presentation of results of the analysis delivered by the Contractor.

All payments will be contingent upon ISED's satisfaction with the deliverables.

**13.0 CONTRACTOR SELECTION METHOD:**

The contractor will be selected on the basis of the highest responsive combined rating of technical merit and price.

**14.0 AWARDING OF CONTRACT**

One contract only will be awarded and it will be offered to the bidder whose proposal is selected by ISED's assessment team based on the Contractor's Selection Method at Section 13.0 above. Once a contract is awarded, a Notification of Successful Bidder will be posted on the Government Electronic Tendering System. Unsuccessful bidders will not be contacted directly.

**15.0 BASIS FOR OWNERSHIP OF INTELLECTUAL PROPERTY**

15.1 When Crown owned

MLSB has determined that any intellectual property (or where relevant, identify the specific components of the Foreground that Canada will own) arising from the performance of the Work under the Contract will vest in Canada, where the main purpose of the Crown Procurement Contract, or of the deliverables contracted for, is:

- To generate knowledge and information for public dissemination.

## **Partie II : Termes de référence**

### **1.0 OBJET**

Le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (ISDE) du Canada souhaite obtenir les services d'un entrepreneur pour la mise à jour de la liste des entreprises biopharmaceutiques canadiennes ainsi que pour la réalisation d'une analyse relative au développement de produits et d'une analyse du secteur. Les services sont requis à partir de la date d'adjudication du contrat jusqu'au 18 mai 2018.

### **2.0 TITRE DU PROJET**

**Rapport annuel de 2018 sur le secteur biopharmaceutique canadien**

### **3.0 CONTEXTE**

Dans le budget de 2017, le gouvernement du Canada a présenté une nouvelle vision pour l'économie canadienne à titre de chef de file de l'innovation, vision incarnée dans le Plan pour l'innovation et les compétences. ISDE élabore et met en œuvre des politiques et des initiatives destinées à améliorer les conditions à l'investissement, à accroître la performance du Canada en matière d'innovation, à augmenter sa part du commerce mondial et à créer un marché juste, efficace et concurrentiel. À cette fin, ISDE collige et analyse des renseignements commerciaux et sectoriels afin de formuler et de mettre en œuvre des politiques et programmes basés sur des données probantes et portant sur des questions de réglementation ainsi que sur le développement des entreprises, le financement et la promotion des investissements. Ces activités contribuent à la commercialisation de nouvelles technologies, au perfectionnement des compétences, à l'augmentation de la compétitivité des industries et à l'accroissement des échanges et des investissements.

Le secteur des sciences de la vie est composé d'entreprises qui conçoivent et fabriquent des médicaments novateurs, des produits pharmaceutiques génériques, des technologies de la santé et des produits de santé en vente libre. Il compte un certain nombre de sous-secteurs qui servent différents segments de marché, notamment des entreprises de produits pharmaceutiques de marque, des entreprises de médicaments génériques, des entreprises de produits biopharmaceutiques et d'instruments médicaux, de toutes tailles, ainsi que de fournisseurs de services.

La Direction des industries des sciences de la vie (DISV), qui fait partie de la Direction générale des industries de la fabrication et des sciences de la vie (DGIFSV) d'ISDE, souhaite faire dresser un rapport annuel exhaustif portant sur le développement de produits et les indicateurs clés du secteur biopharmaceutique canadien. La DISV a sous-traité la production d'un tel rapport au cours des dernières années.

### **4.0 EXIGENCES/OBJECTIFS DU PROJET**

Le projet consiste à faire faire une recherche, une analyse et une évaluation détaillées du secteur biopharmaceutique canadien ainsi qu'un rapport sur ce secteur. Il vise la préparation d'un rapport analytique qui comprend des données et des renseignements complets sur le secteur biopharmaceutique canadien pour la période de janvier 2017 à mai

2018 et qui comporte un volet particulier sur le développement de produits et les indicateurs clés ainsi que les facteurs qui influent sur ce secteur.

Les résultats permettront d'enrichir les connaissances de la direction générale et d'éclairer son analyse des politiques. Un résumé du rapport sera publié en ligne et transmis aux organismes gouvernementaux intéressés et autres intervenants.

Par petite et moyenne entreprise (PME) biopharmaceutique, on entend une entité appartenant à des intérêts publics ou privés qui :

- a. utilise des technologies ou des services de recherche-développement pour la création de propriété intellectuelle qui mène à la fabrication de produits biopharmaceutiques brevetés servant au traitement de maladies;
- b. a (ou entend avoir) dans son portefeuille, un ou plusieurs candidats-médicaments en développement qui en sont à l'étape de la recherche ou à l'étape clinique ou préclinique.

Pour figurer dans l'analyse relative au développement de produits, une PME biopharmaceutique doit être domiciliée au Canada. Toutefois, sauf pour son siège social, elle peut avoir des bureaux ailleurs puisqu'une entreprise doit souvent avoir des bureaux à l'étranger lorsqu'elle gère des essais cliniques menés dans divers pays.

## **5.0 PORTÉE DES TRAVAUX**

La première tâche de l'entrepreneur sera de fournir une liste à jour des entreprises biopharmaceutiques canadiennes, comme celle du rapport annuel de 2016, pour examen et formulation de commentaires par ISDE. La liste doit comprendre les éléments suivants :

- les entreprises qui ont vu le jour dans le secteur durant cette période;
- les entreprises qui ont cessé leurs activités ou qui sont déménagées à l'étranger;
- les entreprises qui ont été acquises par des entités canadiennes ou non canadiennes;
- le nombre d'employés au Canada.

Cette liste à jour sera au cœur de l'analyse relative au développement de produits et de l'analyse du secteur.

En vue de la production de son rapport, l'entrepreneur doit effectuer de la recherche et analyser les données et les renseignements sur le secteur biopharmaceutique canadien pour la période visée, soit de janvier 2017 à mai 2018. L'entrepreneur doit faire une analyse des tendances en fonction des sections ci-dessous afin d'illustrer l'orientation générale future du secteur.

Le projet comprend les sections suivantes :

- L'état actuel du secteur biopharmaceutique canadien :
  - Le nombre d'entreprises, le type de propriété, l'emplacement, la répartition régionale, la santé financière des sociétés ouvertes et la situation des sociétés fermées;
  - Une analyse des tendances observées dans le secteur biopharmaceutique canadien par rapport à celles observées aux États-Unis et en Europe. Un aperçu des programmes d'aide ou des mesures incitatives destinés aux entreprises biopharmaceutiques qui existent dans d'autres pays.
- Le contexte du financement
  - Un aperçu de la structure de coûts des différentes étapes cliniques permettant de mettre en contexte les exigences relatives au financement des entreprises biopharmaceutiques du secteur;
  - Voici le type de renseignements qui doivent figurer dans cette section :

- le montant total obtenu durant la période visée par le rapport;
  - le type de financement : les actions ordinaires, les actions privilégiées, les options, l'emprunt, la dette convertible, les obligations, les subventions, les contributions, etc.;
  - les sources de financement : les placements privés, le capital de risque, les filiales spécialisées dans le capital de risque, les banques, les gouvernements, les premiers appels publics à l'épargne, les offres publiques sur le marché secondaire, les ententes de collaboration, les alliances, les investisseurs providentiels, etc.;
  - la provenance du financement : canadienne, américaine, européenne, etc.;
  - outre le montant de la capitalisation boursière des sociétés ouvertes, un calcul du montant de l'encaisse des sociétés ouvertes servant à établir un tableau de la durabilité capitalistique de chaque entreprise;
  - une perspective analytique du contexte du financement des entreprises du secteur (p. ex., y a-t-il un réel manque de financement et, si oui, quelle somme serait nécessaire, quelles données probantes peuvent appuyer cette affirmation et quel est l'impact de ce manque sur les entreprises?).
- Les fusions-acquisitions (F-A)
    - Un tableau des transactions sous forme de fusions-acquisitions visant des entreprises biopharmaceutiques canadiennes durant la période visée.
  - Collaborations et partenariats
    - Un énoncé des détails concernant les plus récentes ententes de collaboration et de partenariat en recherche avec des PME biopharmaceutiques et des entreprises pharmaceutiques mondiales ou avec des universités, un tableau des produits développés en partenariat ou non avec la mention du partenaire et du type de collaboration ou de partenariat, l'indication thérapeutique du produit et la ventilation des types de produits en développement, p. ex., les petites molécules, les vaccins, les types de produits biologiques et d'autres produits (si cela est pertinent).
  - Analyse relative au développement de produits
    - Une liste des produits biopharmaceutiques en développement par le secteur au Canada. Y sont consignés les renseignements suivants : les catégories d'indication thérapeutique de chaque entreprise (les médicaments, les vaccins, les diagnostics, les mécanismes de libération des médicaments, les autres thérapies), l'étape de développement de chaque candidat-médicament (la recherche, l'étape préclinique, la phase I, la phase II, la phase III jusqu'à la mise en marché);
    - Une description de l'état du développement de produits et une analyse des tendances de la progression concernant les produits au cours des dernières années;
    - Une liste des produits en développement selon les catégories des domaines thérapeutiques de la Pharmaceutical Research and Manufacturers of America (PhRMA), notamment :
      1. les troubles autoimmuns
      2. les troubles sanguins
      3. le cancer et les affections connexes
      4. la maladie cardiaque
      5. le diabète
      6. les troubles digestifs
      7. l'immunologie
      8. les maladies infectieuses
      9. les troubles musculosquelettiques
      10. les troubles neurologiques
      11. les maladies respiratoires
      12. les maladies de la peau



13. les autres maladies.

La PhRMA établit aussi les candidats-produits selon les méthodes scientifiques utilisées, notamment :

1. la thérapie cellulaire
2. la thérapie génique
3. les anticorps monoclonaux
4. les thérapies à base d'ADN et d'ARN.

- Avoirs en biofabrication
  - Le rapport doit comprendre des renseignements sur les avoires en biofabrication du secteur, y compris un énoncé ou des renseignements sur l'adoption de nouvelles technologies motivée par le secteur, la capacité et la biofabrication de cellules mammifères (p. ex., des renseignements sur le nombre d'entreprises qui utilisent la biofabrication de cellules mammifères et le nombre de produits en développement pour lesquels cette capacité est nécessaire).
  - Le rapport doit comprendre une évaluation de la demande prévue de biofabrication à court et à long terme, de la capacité de fabrication disponible ainsi que de la taille et de l'impact de la sous-traitance de la biofabrication à l'étranger.
- Le rapport doit aussi mettre en lumière les activités relatives à la R-D, aux candidats-produits et à la fabrication menées par des entreprises étrangères au sein du secteur canadien des sciences de la vie.
- Le rapport doit aussi comprendre une évaluation des lacunes et des besoins en matière de compétences et de talents au sein du secteur biopharmaceutique canadien.
- ANNEXE : L'annexe doit comprendre les détails suivants :
  - La description l'emplacement, l'indication thérapeutique, etc. des entreprises biopharmaceutiques.

## **6.0 DÉTAILS DU PROJET**

**Produit livrable n° 1** – Au plus tard le 16 mars 2018 : une liste exhaustive des entreprises composant le secteur biopharmaceutique canadien soumise aux fins d'examen.

**Produit livrable n° 2** – Au plus tard le 30 mars 2018 : une ébauche du rapport qui servira à évaluer l'orientation du travail et les progrès accomplis. Ce rapport en Microsoft Word doit être envoyé par courriel.

**Produit livrable n° 3** – Le 30 avril 2018 : le rapport définitif en Microsoft Word ainsi que les fichiers Excel connexes envoyés par courriel.

**Produit livrable n° 4** – Après la livraison du rapport définitif et avant le 18 mai 2018 : une présentation PowerPoint des résultats de l'analyse livrée par l'entrepreneur.

L'entrepreneur doit présenter un plan de travail. Tous les produits livrables doivent être approuvés par le Comité directeur du projet de la DGIFSV, lequel a au moins cinq (5) jours ouvrables pour examiner les produits livrables et présenter ses commentaires.

Les exigences liées à chaque produit livrable doivent être respectées quant au calendrier d'exécution et au budget et être d'une qualité acceptable concernant les aspects suivants, sans toutefois s'y limiter :

- Après la signature du contrat, l'entreprise doit discuter du projet avec le Comité directeur pour lever les ambiguïtés et obtenir ses commentaires sur le travail attendu et les produits livrables;

- L'entrepreneur doit fournir tous les produits livrables dans le format approprié au Comité directeur avant les échéances indiquées;
- L'entrepreneur doit présenter le rapport définitif et une présentation PowerPoint devant un auditoire choisi par le Comité directeur aux bureaux de la DGIFSV, à Ottawa (Ontario), Canada;
- Le Comité directeur formulera ses commentaires sur les produits livrables et l'entrepreneur y donnera suite en faisant les modifications nécessaires.

## **7.0 GESTION DU PROJET**

### 7.1 Tâches

L'entrepreneur doit effectuer une étude de marché qualitative et quantitative sur le secteur biopharmaceutique. Celle-ci doit comprendre les éléments suivants :

- Discuter avec le Comité directeur du projet de la DGIFSV afin de s'entendre sur les résultats souhaités et la méthodologie;
- Examiner les renseignements fournis par ISDE;
- Rechercher les renseignements et les données;
- Consulter les intervenants et les spécialistes;
- Analyser les données et les renseignements sur le secteur.

L'entrepreneur doit utiliser les bases de données et les publications existantes et puiser dans sa propre expérience, ses données probantes et ses données afin de fournir une analyse et des renseignements commerciaux adéquats.

À cette fin, l'entrepreneur doit effectuer les tâches suivantes :

1. Dresser un plan de travail détaillé comprenant notamment tous les produits livrables requis et les échéances établies et le présenter à ISDE pour examen et approbation. Présenter au Comité directeur la méthodologie qu'il recommande pour atteindre les objectifs précisés dans l'énoncé des travaux. Modifier la méthodologie en fonction des commentaires reçus et appliquer la méthodologie approuvée par le Comité directeur;
2. Examiner la documentation pour réaliser les objectifs précisés dans l'énoncé des travaux ainsi que pour éclairer l'analyse des thèmes décrits dans l'énoncé des travaux;
3. Élaborer un processus de recherche de faits pour obtenir des données et des renseignements des intervenants et des spécialistes et dresser une liste des entreprises qui seront incluses dans l'analyse relative au développement de produits;
4. Rédiger une ébauche du rapport qui résume les constatations découlant des tâches 1, 2 et 3, basées sur une solide analyse, et soumettre cette ébauche à l'approbation du Comité directeur. L'autorité responsable du projet doit recevoir et approuver l'ébauche du rapport et le rapport définitif. Les rapports doivent satisfaire aux critères suivants :
  - Être présentés en format Microsoft Word;
  - Doivent inclure des tableaux, des figures et de l'infographie pour en faciliter la lecture et la compréhension;
  - Doivent comprendre une table des matières, une liste des tableaux et des figures ainsi qu'une liste des acronymes utilisés;
  - Les tableaux, figures et graphiques doivent être numérotés par ordre et porter un titre;
  - Les graphiques doivent être présentés dans leur format original en Microsoft Excel;
  - Les graphiques en Microsoft Excel importés dans les fichiers Word le sont en format jpg (p. ex., regroupés et sauvegardés en tant qu'objet dans Microsoft Excel). Les modifications aux graphiques doivent être apportées au fichier original Excel puis réimportés en format jpg dans le fichier Microsoft Word, au besoin.
  - Le titre du document doit apparaître sur chaque page, et toutes les pages doivent être numérotées.
  - Les appellations doivent être présentées la première fois sous leur forme complète, suivie de l'acronyme entre parenthèses.
5. Préparer une ébauche de la présentation puis sa version définitive, basée sur le rapport définitif approuvé. L'ébauche et la version définitive de la présentation doivent faire l'objet d'un examen et être approuvées par le Comité directeur du projet.
6. Présenter à Ottawa l'exposé définitif au Comité directeur et aux partenaires du projet.

7. Tout au long de la durée du projet, l'entrepreneur doit participer à des conférences téléphoniques avec le Comité directeur afin de mettre en relief les derniers progrès réalisés, les résultats clés, les enjeux, les écueils rencontrés les plus récents et les correctifs afférents.

Dans la foulée de discussions tenues avec le Comité directeur du projet, l'entrepreneur pourra proposer une structure d'affectation de tâches différente, à la satisfaction du Comité et avec son autorisation.

## 7.2 Méthodologie

L'entrepreneur devra faire des recommandations sur le plan de recherche (méthodologie et approche). L'entrepreneur devra également mener les travaux pertinents de recherche et de collecte de données en tirant profit des instruments de recherche modernes, comme l'analyse exploratoire des données, la modélisation prédictive ou les procédés de visualisation de données. L'entrepreneur devra également repérer toutes les lacunes dans les données du secteur et proposer des moyens d'obtenir les renseignements manquants.

L'entrepreneur devra mentionner dans le rapport les bases de données et les outils utilisés pour effectuer le travail et documenter adéquatement, dans une section distincte, la méthodologie à la base de l'analyse.

## 7.3 Consultations

L'entrepreneur devra travailler en consultation avec le Comité directeur du projet, qui est constitué d'analystes provenant de la Direction des industries des sciences de la vie. Pendant toute la durée du projet, l'entrepreneur sera tenu d'obtenir des conseils et des commentaires de la part du Comité directeur du projet.

L'entrepreneur effectuera les travaux en consultation avec les experts en la matière, notamment les conseillers internes ou externes possédant l'expertise technique ou professionnelle spécialisée.

## 7.4 Obligations de l'entrepreneur

L'entrepreneur devra établir un point de contact unique pour recevoir les demandes urgentes, les commentaires, etc.

## 7.5 Lieu de travail

Les tâches seront exécutées sur le lieu de travail de l'entrepreneur.

## 7.6 Voyages

L'entrepreneur ne sera pas tenu de voyager pour réaliser et terminer les travaux, sauf lorsque l'entrepreneur devra se rendre à Ottawa pour présenter la version définitive de son exposé. Par conséquent, aucuns frais de déplacement ou de séjour ne seront remboursés dans le cadre du présent contrat.

## 7.7 Langues officielles

L'entrepreneur doit livrer les produits et communiquer dans la langue anglaise.

## 7.8 Durée du contrat

Le contrat s'échelonne entre la date d'attribution du contrat et le 18 mai 2018. L'entrepreneur doit planifier les travaux en fonction du calendrier et prévoir suffisamment de ressources pour que l'échéance du 18 mai 2018 soit respectée, car le contrat ne sera pas prolongé.

## **8.0 SÉCURITÉ**

Il n'y a pas d'exigence en matière de sécurité pour ce contrat.

## **9.0 PROCÉDURES D'ÉVALUATION**

9.1 Les propositions seront évaluées en trois étapes, comme suit :

- a) évaluation des exigences obligatoires techniques et financières énumérées dans la section 10.0 ci-dessous. Seules les propositions qui satisfont à toutes les exigences obligatoires passeront à l'étape b);
- b) évaluation des exigences techniques cotées énumérées dans la section 11.0 ci-dessous. Seules les propositions qui satisfont à toutes les exigences techniques cotées passeront à l'étape c);
- c) évaluation des exigences financières cotées énumérées dans la section 12.0 ci-dessous.

**Remarque** : Industrie Canada peut décider de mettre fin à l'évaluation de toute proposition dès que celle-ci ne respecte pas la première des exigences obligatoires ou lorsque le ministère détermine qu'une proposition n'obtient pas une note minimale à l'égard de la première exigence cotée.

9.2 Une équipe d'évaluation composée de représentants d'ISDE évaluera les propositions.

L'équipe d'évaluation se réserve le droit, sans y être tenue, de prendre les mesures suivantes :

- a) demander des précisions ou vérifier la totalité ou une partie de l'information fournie par le soumissionnaire à l'égard de la présente demande de proposition;
- b) communiquer avec la totalité ou une partie des références fournies et interroger, aux frais du soumissionnaire, le soumissionnaire et/ou la totalité ou une partie des ressources qu'il a proposées pour l'exécution du marché, aux bureaux d'Industrie Canada, à Ottawa (Ontario), avec un préavis de 48 heures, afin de vérifier ou de valider toute information ou donnée soumise par le soumissionnaire.

## **10.0 EXIGENCES OBLIGATOIRES**

Pour être considérée comme recevable, une proposition doit satisfaire à toutes les exigences obligatoires mentionnées dans la présente demande de proposition. Les propositions qui ne satisfont pas à toutes les exigences obligatoires ne seront pas retenues. Industrie Canada peut décider de mettre fin à l'évaluation dès que la proposition ne satisfait pas à une exigence obligatoire.

Référence dans la demande de proposition	Exigence (la proposition du soumissionnaire doit reproduire exactement ce qui est défini dans la demande de proposition)	Section/page de référence dans la proposition du soumissionnaire
--	--	--

10.1	<p><b><u>Plan des travaux</u></b></p> <p>Le soumissionnaire doit fournir le plan détaillé des travaux et le calendrier requis pour mener à bien l'exécution des produits livrables (section 6.0) qui sont énoncés dans la DP. Il doit également produire à temps et dans le respect du budget les résultats qui sont attendus dans la DP.</p> <p>Le soumissionnaire doit donner un aperçu général de l'approche et de la méthodologie utilisées pour répondre aux exigences du projet, ce qui comprend les objectifs et l'étendue du projet, les définitions et les sources.</p>	
10.2	<p><b><u>Expérience de l'entreprise / du soumissionnaire</u></b></p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée possède au moins cinq (5) années d'expérience et de connaissances confirmées directement liées au secteur canadien des sciences de la vie.</p>	
10.3	<p><b><u>Collecte, recherche et analyse de données</u></b></p> <p>Le soumissionnaire doit avoir acquis, au cours des trois (3) dernières années, de l'expérience dans la conduite de recherches et d'analyses relatives au secteur canadien des sciences de la vie; tout particulièrement en ce qui a trait au suivi et à la documentation des caractéristiques de la population des entreprises actives dans le secteur biopharmaceutique canadien (détermination des profils d'entreprise, indications thérapeutiques et développement de produits), à l'environnement de financement, au portrait des partenariats et aux comparaisons avec d'autres pays, comme les États-Unis et l'Union européenne.</p> <p>Le soumissionnaire doit présenter quatre (4) projets démontrant cette expérience (y compris dans le résumé et le rapport définitif).</p> <p>Pour chaque projet, le soumissionnaire doit inclure le titre du projet, l'étendue des travaux, leur date, la valeur du contrat et le nom du client.</p>	
10.4	<p>Certification : les soumissionnaires doivent remplir, signer et retourner les formulaires d'attestation, comme indiqué dans la Partie III – Exigences relatives aux certificats de la présente DP.</p>	

10.5	Coûts – (Ne doivent pas dépasser 25 000,00\$ TVH en sus). Fournir une ventilation complète des coûts conformément à la section 12.0 ci-dessous, Proposition financière	
10.6	La proposition financière doit constituer un document distinct de la proposition technique ( <b>AUCUNE INFORMATION TIRÉE DE LA PROPOSITION FINANCIÈRE NE DOIT FIGURER DANS LA PROPOSITION TECHNIQUE</b> )	

### 11.0 EXIGENCES COTÉES

Pour se qualifier dans le processus de cotation, les propositions **DOIVENT** satisfaire aux exigences cotées suivantes **DANS L'ORDRE QUI APPARAÎT** et **DOIVENT** préciser la section/page de référence dans la proposition du soumissionnaire. Toute proposition qui n'obtient pas la note minimale requise à l'égard d'une exigence cotée sera mise de côté. De plus, pour que leur proposition soit retenue, les soumissionnaires doivent obtenir une note technique minimale globale de 70 %. Innovation, Science et Développement Économique Canada peut décider de mettre fin à l'évaluation dès que la proposition ne satisfait pas à une exigence cotée.

Référence dans la demande de proposition	Exigence (la proposition du soumissionnaire doit reproduire exactement ce qui est défini dans la demande de proposition)	Points		Section/page de référence dans la proposition du soumissionnaire
		Max.	Min.	
	<b>Cote technique</b>			
11.1	<p><b>Plan des travaux</b></p> <p>Le plan de travail du soumissionnaire doit décrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aperçu de l'étendue du projet (objectifs, méthodologie, définitions, sources), répartition des tâches liées au projet, plans du projet en matière de communication, d'assurance de la qualité et du respect du calendrier pour l'achèvement.</li> </ul> <p>30 points : Tous les éléments sont inclus dans le plan de travail. L'étendue du projet est bien définie. Les tâches sont bien alignées sur le calendrier.</p> <p>20 points : La plupart des éléments sont inclus dans le plan de travail. Les tâches sont alignées sur le calendrier dans une certaine mesure. L'étendue du projet est bien définie.</p> <p>10 points : Les tâches et le calendrier ne sont pas entièrement définis. L'étendue du projet n'est pas bien déterminée et n'inclut pas tous les éléments requis.</p>	30	10	

11.2	<p><b>Expérience de l'entreprise / du soumissionnaire</b></p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée possède au moins dix (10) années d'expérience et de connaissances confirmées dans la production de rapports relatifs au secteur canadien des sciences de la vie.</p> <p><b>30 points : 13 à 15 ans d'expérience</b>  <b>20 points : 11 ou 12 ans d'expérience</b>  <b>10 points : 10 ans d'expérience</b></p>	30	10	
11.3	<p><b>Recherche, collecte et analyse de données</b></p> <p>Le soumissionnaire doit avoir acquis, au cours des cinq (5) dernières années, de l'expérience dans la conduite de recherches et d'analyses relatives au secteur canadien des sciences de la vie; tout particulièrement en ce qui a trait au suivi et à la documentation des caractéristiques de la population des entreprises actives dans le secteur biopharmaceutique canadien (détermination des profils d'entreprise, indications thérapeutiques et situation du portefeuille), à l'environnement de financement, au portrait des partenariats et aux comparaisons avec d'autres pays, comme les États-Unis et l'Union européenne.</p> <p>Le soumissionnaire doit présenter au moins quatre (4) projets démontrant cette expérience.</p> <p>Pour chaque projet, le soumissionnaire doit inclure le titre du projet, l'étendue des travaux, leur date, la valeur du contrat et le nom du client.</p> <p><b>30 points : 10 projets ou plus</b>  <b>20 points : 5 à 9 projets</b>  <b>10 points : 4 projets</b></p>	30	10	
	Total des points pour la partie technique	90 X 70 %		Minimum de points requis : 63

## **12.0 PROPOSITION FINANCIÈRE**

**Le coût total du projet ne doit pas dépasser 25 000,00 \$ (plus la TVH), y compris les frais de déplacement et les autres dépenses. Les propositions plus coûteuses seront rejetées et ne seront pas évaluées. Facultatif — peut ne pas s'appliquer à toutes les exigences.**

**La proposition financière doit être présentée de façon distincte de la proposition technique, et ne sera évaluée que si la proposition du soumissionnaire satisfait à toutes les exigences techniques et financières obligatoires, obtient la note minimale pour chaque exigence cotée et obtient AU MINIMUM 70 % à l'égard de l'ensemble des critères d'évaluation cotés.**

### **Remarque**

**\* Innovation, Science et Développement Economique peut décider de mettre fin à l'évaluation dès que la soumission ne satisfait pas à une exigence.**

**Aucun point ne sera accordé pour le respect des exigences obligatoires. Cependant, les propositions doivent satisfaire à chacune des exigences obligatoires pour être retenues et pour obtenir des points à l'égard des critères d'évaluation cotés.**

### **12.1 Base de paiement**

La proposition financière du soumissionnaire doit inclure un prix ferme ou fixe pour le présent projet, TPS/TVH en sus. Les coûts présentés dans la proposition doivent être répartis comme suit :

Frais touchant le personnel :

- indiquer le nombre de jours de travail de chaque membre de l'équipe;
- indiquer les taux journaliers facturés pour chaque membre;
- indiquer tous les autres frais.

Période de prolongation facultative : Si on ne précise pas le taux journalier pour les années de prolongation, on tiendra compte du taux journalier de la première année.



### Cotation de la partie financière

12.2	Prix * (moyenne de tous les taux journaliers proposés)		Points :
------	--	--	----------

\* Coût par point : On attribue des points pour les exigences techniques cotées et on fait le total pour chaque proposition. Ensuite, on divise le coût total par le nombre de points pour arriver à un COÛT PAR POINT.

#### 12.3 Modalités de paiement — Contrat attribué

Paiements progressifs :

**Produit livrable n° 1 (3 500 \$, TVH en sus)** – au plus tard le 9 mars 2018 : une liste exhaustive des entreprises composant le secteur biopharmaceutique canadien soumise aux fins d'examen.

**Produit livrable n° 2 (13 500 \$, TVH en sus)** – le ou avant le 30 mars 2018 : une ébauche du rapport qui servira à évaluer l'orientation du travail et les progrès accomplis. Ce rapport en Microsoft Word doit être envoyé par courriel.

**Produit livrable n° 3 (5 500 \$, TVH en sus)** – le ou avant le 27 avril 2018 : le rapport définitif en Microsoft Word ainsi que les fichiers Excel connexes envoyés par courriel.

**Produit livrable n° 4 (2 500 \$, TVH en sus)** – après la livraison du rapport définitif et avant le 18 mai 2018 : une présentation PowerPoint des résultats de l'analyse livrée par l'entrepreneur.

Tous les paiements ne seront effectués que si ISDE est satisfait des produits livrables.

#### 13.0 MÉTHODE DE SÉLECTION DE L'ENTREPRENEUR

L'entrepreneur sélectionné est celui qui présentera la proposition recevable à la cote combinée la plus élevée sur les plans du mérite technique et du prix.

#### 14.0 ATTRIBUTION DU CONTRAT

Un seul contrat sera attribué. Il sera offert au soumissionnaire dont la proposition est retenue par l'équipe d'évaluation d'ISDE en fonction de la méthode de sélection de l'entrepreneur décrite à la section 13.0 ci-dessus. Une fois le contrat attribué, un Avis d'attribution sera affiché sur le Service électronique d'appel d'offres du gouvernement. Les soumissionnaires non retenus ne seront pas contactés directement.

#### 15.0 TITRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

##### 15.1 Lorsque l'État est propriétaire

La Direction générale des industries de la fabrication et des sciences de la vie (DGIFSV) a déterminé que tout droit de propriété intellectuelle (ou, le cas échéant, à l'égard d'éléments originaux de propriété intellectuelle au Canada) résultant de l'exécution des travaux effectués en vertu du contrat conclu reviendra au Canada, lorsque le marché d'acquisition de l'État ou les produits livrables aux termes de celui-ci visent surtout :

- la production de renseignements destinés à être communiqués au public.

### **PART III - CERTIFICATIONS**

#### **1.0 Certification Requirements of this RFP:**

**Note:** Bidders must sign and return with their proposal the certifications for Sections 1.1, 1.2, 1.3 and 1.4 below.

**Failure to do so will result in rejection of the proposal**

(Note: 1.4 is to be included only if requirement exceeds \$200,000)

#### **1.1 ACCEPTANCE OF CONDITIONS.**

"We hereby offer to sell and/or supply to Canada, under the terms and conditions set out herein, the services listed herein."

\_\_\_\_\_  
**Signature**

#### **1.2 VERIFICATION OF PERSONNEL**

"We hereby certify that all the information provided in all attached curricula vitae, back-up(s) included, has been verified by us to be true and accurate. Furthermore, we hereby certify that, should we be awarded a contract and unless the Industry Canada Contracting Authority is notified in writing to the contrary, and is in agreement, the personnel offered in our proposal shall be available to perform the tasks described herein, as and when required by the Project Authority."

\_\_\_\_\_  
**Signature**

#### **1.3 FORMER PUBLIC SERVANTS (FPS):**

Bidders must provide information regarding their status as former public servants in receipt of either a lump sum payment or a pension, or both.

For the purposes of this solicitation, a former public servant is defined as:

- a) an individual
- b) an individual who has incorporated;
- c) a partnership made up of former public servants; or
- d) a sole proprietorship or entity where the affected individual has a major interest in the entity.

Please check in the appropriate box:

Not a former public servant in receipt of either a lump sum payment or a pension, or both

Former public servant in receipt of a lump sum payment (under the Work Force Reduction Programs)  
Date of termination of employment as a Public Servant:

Former public servant in receipt of a pension

\_\_\_\_\_  
**Signature**

#### 1.4 FEDERAL CONTRACTORS PROGRAM FOR EMPLOYMENT EQUITY

The Federal Contractors Program for Employment Equity ( FCP EE ) requires that Canadian organizations bidding for federal government contracts, \$200,000.00 and over, make a formal commitment to implement employment equity, as a pre-condition to the validation of their bids. Under no circumstance will a contract be awarded to an organization that does not comply with the requirements of the FCP EE, unless it is exempt from the Program.

**Notes:** Signature of Chief Executive Officer or equivalent required under a) or b) below.

**a)** The Program requirements do not apply to organizations which:

- ( ) Have fewer than 100 permanent part-time and/or full time employees across Canada **or**;
- ( ) Are a federally regulated employer
- ( ) Are not Canadian-based bidders

**( Please check the appropriate item above if applicable )**

---

**Signature of Executive Officer or Equivalent**

**b)** If the bidder's organization does not fall within the parameters of items above, the program requirements do apply and, as such the bidder is required to submit a duly signed Certificate of Commitment as referenced below, or its Certificate number ( **if one already exists** ) confirming its adherence to the program.

## **PARTIE III - CERTIFICATIONS**

### **1.0 Certificats requis dans le cadre de la demande de proposition**

**Remarque :** Les soumissionnaires doivent signer les attestations pour les sections 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4 ci-dessous et les retourner avec leur proposition.

**S'ils omettent de le faire, leur proposition sera rejetée**

(Remarque : L'attestation mentionnée au point 1.4 ne doit être incluse que si le projet dépasse 200 000 \$)

### **1.1 ACCEPTATION DES CONDITIONS**

« Nous offrons par la présente de vendre et/ou de fournir au Canada, aux conditions énoncées dans la présente, les services qui y sont énumérés. »

---

**Signature**

### **1.2 VÉRIFICATION DU PERSONNEL**

« Nous attestons par la présente que nous avons vérifié la véracité et l'exactitude de tous les renseignements fournis dans les curriculum vitæ ci-joints, y compris de ceux des remplaçants. De plus, nous attestons que, si un contrat/marché nous est adjugé et à moins que l'autorité contractante d'Industrie Canada ne soit avisée du contraire par écrit et ne soit d'accord avec cette déclaration, le personnel proposé dans notre proposition sera disponible pour accomplir les tâches décrites aux présentes, à la demande du chargé de projet. »

---

**Signature**

### **1.3 ANCIENS FONCTIONNAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir des renseignements concernant leur statut d'ancien fonctionnaire ayant reçu un paiement forfaitaire ou recevant une pension, ou les deux.

Aux fins de la présente demande de proposition, sont considérés comme anciens fonctionnaires :

- a) une personne;
- b) une personne morale;
- c) un partenariat constitué d'anciens fonctionnaires;

d) une entreprise personnelle ou une entité dans laquelle la personne visée détient d'importants intérêts.

Veuillez cocher la case appropriée :

Pas un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire ou qui reçoit une pension, ou les deux.

Ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire (dans le cadre des Programmes de réduction des effectifs)

Date de la fin de l'emploi à titre de fonctionnaire :

Ancien fonctionnaire qui reçoit une pension.

---

**Signature**

#### **1.4 PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI**

Le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (PCFEE) exige que les organisations canadiennes qui soumissionnent à l'égard de contrats du gouvernement fédéral de 200 000 \$ ou plus s'engagent à respecter les principes de l'équité en matière d'emploi, ce qui constitue un condition à la validation de leur soumission. À moins qu'une organisation ne soit exemptée de l'obligation de respecter le Programme, aucun marché ne sera attribué à une organisation qui ne satisfait pas aux exigences du PCFEE.

**Remarques :** Signature du chef de la direction ou d'un agent équivalent requise en a) ou b) ci-dessous.

**a)** Les exigences du Programme ne s'appliquent pas aux organisations qui :

n'ont pas un effectif canadien d'au moins 100 employés permanents à temps plein ou à temps partiel;

sont assujetties à la législation fédérale;

ne sont pas canadiennes.

**(Veuillez cocher l'élément approprié ci-dessus, s'il y a lieu.)**

---

**Signature du chef de la direction ou d'un agent équivalent**

**b)** Si l'organisation du soumissionnaire n'est pas visée par les paramètres ci-dessus, les exigences du Programme s'appliquent, et le soumissionnaire doit remettre une attestation d'engagement dûment signée (ci-dessous) ou son numéro de certificat (**s'il en a déjà un**) confirmant son adhésion au Programme.

**Certificate of Commitment to Implement Employment Equity**

\_\_\_\_\_  
Legal name of organization

\_\_\_\_\_  
Certificate #

\_\_\_\_\_  
Operating Name (if different)

\_\_\_\_\_  
Parent company is located outside Canada  
Yes\_\_\_\_\_ No\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Type of Industry (sector, purpose, etc .)

\_\_\_\_\_  
Total no. employees in Canada  
(Full-Time/Part-Time)

\_\_\_\_\_  
Address (street, building, etc.)

\_\_\_\_\_  
City Province Postal Code

\_\_\_\_\_  
Telephone Fax

\_\_\_\_\_  
Contact Name

\_\_\_\_\_  
Title

\_\_\_\_\_  
Telephone

\_\_\_\_\_  
E-mail

The above-named organization:

\$ having a workforce of 100 or more permanent full-time and/or permanent part-time employees in Canada,  
**AND**

\$ intending to bid on, or being in receipt of, a Government of Canada goods or services contract valued at \$200,000.00 or more, hereby certifies its commitment to implement and /or renew its commitment to employment equity, if awarded the aforementioned contract, in keeping with the Criteria for Implementation under the Federal Contractors Program for Employment Equity.

**NOTE:** If the person who signs this certificate on behalf of the organization named above is NOT the Chief Executive Officer, it is understood that they hold a senior management position **with the authority to implement Employment Equity in the organization.**

\_\_\_\_\_  
Name (print)

\_\_\_\_\_  
Title

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

**IMPORTANT**

- You must include the signed original of this form with your bid.
- You must also fax a copy of the signed form to Labour Branch, at (819) 953-8768

**Attestation d'engagement pour la mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi**

\_\_\_\_\_

Raison sociale de l'entreprise

\_\_\_\_\_

No. d'attestation

\_\_\_\_\_

Nom commercial de l'entreprise (si différent)

\_\_\_\_\_

La société mère est située à l'extérieur  
du Canada oui\_\_\_\_\_ non\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Genre d'industrie (secteur, but, etc.)

\_\_\_\_\_

No. total d'employés au Canada  
(Plein temps/temps partiel)

\_\_\_\_\_

Adresse (rue, immeuble, etc.)

\_\_\_\_\_

Ville Province Code postal

\_\_\_\_\_

Téléphone Télécopieur

\_\_\_\_\_

Nom de la personne responsable de l'EME

\_\_\_\_\_

Titre

\_\_\_\_\_

Téléphone

\_\_\_\_\_

Courriel

L'entreprise susmentionnée:

\$ qui a un effectif canadien d'au moins 100 employés permanents à plein temps/temps partiel, **ET**  
\$ qui désire présenter une soumission pour obtenir un contrat ou qui détient déjà un contrat de biens ou de services avec le gouvernement du Canada d'une valeur de 200 000 \$ ou plus

Atteste par la présente qu'elle s'engage à mettre en œuvre ou à renouveler son programme d'équité en matière d'emploi si le contrat susmentionné lui est attribué, conformément aux critères de mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi du Programme de contrats fédéraux.

**REMARQUE:** Il est entendu que si la personne qui signe cette attestation au nom de l'entreprise N'EST PAS le chef de la direction, elle doit détenir un poste de cadre supérieur **qui l'autorise à mettre en œuvre l'équité en matière d'emploi au sein de l'entreprise.**

\_\_\_\_\_

Nom (En lettre moulées)

\_\_\_\_\_

Titre

\_\_\_\_\_

Signature

\_\_\_\_\_

Date

**IMPORTANT**

- ! Vous devez inclure le formulaire original dûment signé dans votre soumission.
- ! Vous devez envoyer une copie du formulaire signé par télécopieur à la Direction générale du travail (819) 953-8768